



Schneider Electric va acquérir PTC, portant l'Intelligence Énergétique et Industrielle à un nouveau niveau

Rueil-Malmaison, France, et Boston, Etats-Unis – 5 octobre 2026 – Schneider Electric, un des leaders mondiaux des technologies de l'énergie, et PTC Inc. (« PTC ») (NASDAQ: PTC), un leader de la conception de produits industriels complexes, de l'ingénierie et de la gestion des données, annoncent aujourd'hui la signature d'un accord définitif portant sur l'acquisition par Schneider Electric de PTC (« la transaction »).

Points clés

- **Acquisition intégralement en numéraire au prix de 205 dollars par action portant sur 100 % du capital de PTC et valorisant les capitaux propres de PTC à environ 22,6 milliards de dollars (20,1 milliards d'euros)**
- **Valeur d'entreprise implicite de 23,7 milliards de dollars (21,1 milliards d'euros), représentant un multiple de 21x la VE / EBITA ajusté 2027E et de 13x la VE / EBITA ajusté 2027E en incluant l'ensemble des synergies à plein effet**
- **Représente une prime de 42,3 % par rapport au dernier cours de clôture et une prime de 46,1 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 30 jours de bourse précédant l'annonce**
- **Crée une plateforme de logiciels industriels et d'intelligence artificielle de premier plan, d'envergure, ouverte et interopérable, générant des résultats opérationnels pour les clients sur l'ensemble des systèmes de conception, de contrôle, de données et d'intelligence**
- **Relie les mondes physique et digital tout au long du cycle de vie, de la conception et la construction à l'exploitation et la maintenance**
- **Digital thread unifié et alimenté par un socle de données d'IA contextualisées, couvrant les produits et les machines, ainsi que les procédés et systèmes énergétiques, afin d'accélérer l'Intelligence Énergétique et Industrielle**
- **Apporte une forte croissance, des revenus récurrents soutenant l'ambition des offres digitales (« Digital Flywheel »), des marges attractives, une solide génération de trésorerie, créant ainsi une valeur significative pour les actionnaires**
- **250 millions d'euros de synergies de coûts annuelles, reposant sur un plan d'exécution identifié et devant être atteintes d'ici trois ans, ainsi qu'environ 800 millions d'euros de synergies de revenus**
- **Pleinement alignée avec le cadre d'allocation du capital présenté lors de la Journée Investisseurs 2025**

Olivier Blum, Directeur général de Schneider Electric, commente :

« L'acquisition de PTC représente une étape importante dans notre ambition de devenir le leader de la nouvelle ère de l'Intelligence Énergétique et Industrielle. Ensemble, nous créons un des portefeuilles les plus complets et qualitatifs du marché dans les logiciels industriels et l'IA, reliant les mondes physique et digital. En connectant et en contextualisant les données tout au long du cycle de vie des produits et des actifs, nous créerons un digital thread unique au service de la prochaine génération d'IA Industrielle, permettant à nos clients d'optimiser leurs systèmes avec un niveau d'intelligence accru, de la conception à la fabrication jusqu'à l'exploitation et la maintenance. Sous la direction de Neil Barua, les équipes de PTC ont réalisé un parcours exceptionnel en matière de croissance, d'innovation et de réussite auprès de leurs clients. Chez Schneider Electric, nous avons bâti une position de leader dans les logiciels industriels avec AVEVA, sous la direction de Caspar Herzberg. Ensemble, avec les capacités uniques de Cognite¹ en matière d'IA, nous accélérerons l'innovation, ouvrirons de nouvelles opportunités et créerons de la valeur à long terme pour nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires, tout en façonnant l'avenir de l'Intelligence Énergétique et Industrielle. »

Neil Barua, Président et Directeur Général de PTC, commente :

« PTC fournit les solutions logicielles dont les plus grands fabricants et entreprises industrielles au monde ont besoin pour concevoir, fabriquer et maintenir des produits d'excellence, et pour tirer davantage de valeur de leurs données collectées dans un monde de plus en plus façonné par l'IA. Rejoindre Schneider Electric nous permettra d'étendre notre impact et d'apporter encore davantage de valeur à nos clients dans le monde entier. Nous gagnons une envergure et des ressources substantielles pour accélérer l'innovation, faire progresser notre vision d'un cycle de vie intelligent des produits et développer notre activité dans davantage de régions et de marchés finaux afin de servir un plus grand nombre de clients. Cette transaction entièrement en numéraire constitue l'aboutissement de l'engagement du Conseil d'administration de PTC à maximiser la valeur pour les actionnaires. Elle offre à nos actionnaires une valeur certaine et attractive, et reflète la solidité de l'activité de PTC, la pertinence de notre stratégie et l'excellence de nos équipes. Je suis profondément reconnaissant envers nos collaborateurs talentueux et engagés à travers le monde pour tout ce qu'ils ont accompli afin de faire de PTC ce qu'il est aujourd'hui. Nous sommes impatients de nous appuyer sur ces solides fondations et de commencer ce nouveau chapitre passionnant aux côtés de Schneider Electric. »

Une nouvelle ère technologique portée par l'intelligence

Le monde entre dans une nouvelle ère de l'Intelligence Énergétique et Industrielle, portée par la convergence du nouveau paysage énergétique et l'accélération de la Digitalisation et de l'IA, qui transforment en profondeur les besoins des clients. À mesure que l'IA industrielle dépasse le cadre des seules applications digitales et s'intègre de plus en plus aux produits physiques et aux machines, ainsi

¹ La finalisation de la transaction Cognite reste soumise aux conditions de clôture d'usage, y compris l'obtention des autorisations réglementaires requises



qu'aux procédés et aux systèmes énergétiques, de nouvelles opportunités pour les clients émergent tout au long du cycle de vie. En connectant les mondes physique et digital, depuis la conception, la fabrication jusqu'à l'exploitation et la maintenance, les données industrielles fiables et contextualisées peuvent de plus en plus être transformées en intelligence exploitable et en résultats concrets grâce à l'IA. Cela crée davantage de valeur pour les clients sur l'ensemble des systèmes de conception, de contrôle, de données et d'intelligence.

PTC : une plateforme de logiciels industriels et d'intelligence de haute qualité apportant une expertise en conception de produits et en ingénierie

PTC est un des leaders mondiaux de la conception de produits industriels complexes, de l'ingénierie et de la gestion des données, au service de plus de 30 000 clients dans le monde. Ses capacités de premier plan en conception assistée par ordinateur (CAD), gestion du cycle de vie des produits (PLM), gestion du cycle de vie des applications (ALM) et gestion du cycle de vie des services (SLM) permettent aux clients de concevoir des produits physiques complexes et de gérer leurs données produits et d'ingénierie tout au long du cycle de vie, depuis la définition initiale et la conception jusqu'aux services et à l'optimisation. PTC a généré 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et une marge d'EBITA ajusté d'environ 40 % durant l'année calendaire 2025, avec une croissance annuelle du chiffre d'affaires et des revenus récurrents annualisés attendue d'environ 10 % jusqu'à 2029². Bénéficiant de positions particulièrement fortes dans les industries manufacturières discrètes et hybrides, PTC est une plateforme de logiciels industriels et d'intelligence de haute qualité, affichant une forte croissance, des marges élevées et une forte génération de trésorerie.

PTC complète le portefeuille unique que Schneider Electric a construit étape par étape

PTC complète le socle de données d'IA industrielle de Schneider Electric, qui sera encore renforcée à la suite de son projet d'acquisition de Cognite³, en ajoutant à sa fondation existante de données de procédés et énergétiques, l'architecture de données essentielles pour les produits et l'ingénierie. En connectant la dimension d'ingénierie au contexte opérationnel réel, la combinaison renforce les capacités d'Intelligence Énergétique et Industrielle de Schneider Electric et fournit un contexte fiable dont les agents d'IA ont besoin pour générer des gains de productivité, de la résilience, de l'efficacité et de la durabilité pour les clients.

La transaction permet d'étendre le champ d'application de la plateforme de Schneider Electric en amont pour couvrir le cycle de vie des actifs, à partir de la conception des produits et de l'ingénierie, créant ainsi une plateforme de logiciels industriels et d'intelligence de bout en bout, aidant les clients à favoriser

² Données financières CY25 de PTC, excluant ThingWorx et Kepware (chiffre d'affaires uniquement) ; revenus récurrents annualisés / croissance du chiffre d'affaires conforme au consensus des analystes, sur la base du TCAC CY26E-29E ; EBITA ajusté calculé comme le résultat opérationnel, diminué des amortissements et des rémunérations fondées sur des actions, en net. Taux de change EUR/USD de 1,1255 au 2 octobre 2026

³ La finalisation de la transaction Cognite reste soumise aux conditions de clôture d'usage, y compris l'obtention des autorisations réglementaires requises

l'amélioration continue. L'empreinte mondiale de Schneider Electric, son accès aux marchés et son expertise approfondie dans les domaines de l'Energie et de l'Industrie permettront d'élargir la base de clients de PTC, d'étendre son exposition à de nouveaux marchés finaux et de générer d'importantes opportunités de synergies commerciales réciproques.

Forte logique stratégique

- **Créer une plateforme de logiciels industriels et d'IA de premier plan, d'envergure, ouverte et interopérable, créant de la valeur pour les clients sur l'ensemble des systèmes de conception, de contrôle, de données et d'intelligence** : L'acquisition de PTC crée l'un des portefeuilles de logiciels industriels les plus importants et les plus différenciés, portant la part du chiffre d'affaires des Logiciels et Services à un niveau estimé de 24 % du chiffre d'affaires du Groupe sur une base pro forma⁴, avec plus de 15 000 collaborateurs dédiés aux logiciels et plus de 50 000 clients logiciels. Par ailleurs, la transaction permet de compléter le portefeuille dans les logiciels de cycle de vie des produits et les logiciels industriels, tout en préservant une approche ouverte dès la conception, quels que soient les fournisseurs et les matériels.
- **Relier les mondes physique et digital tout au long du cycle de vie, de la conception et de la fabrication jusqu'aux opérations et à la maintenance** : La combinaison permet à Schneider Electric d'étendre ses capacités en amont, reliant les mondes physique et digital, de la conception, la fabrication jusqu'à l'exploitation et la maintenance. La combinaison permettra à Schneider Electric d'aider ses clients à concevoir plus rapidement, réussir la mise en production immédiatement, opérer plus efficacement et améliorer en continu la prochaine génération de produits et de systèmes.
- **Établir un digital thread, alimenté par un socle de données d'IA contextualisé, couvrant les produits et les machines, ainsi que les procédés et systèmes énergétiques, afin d'accélérer l'Intelligence Énergétique et Industrielle** : PTC apporte le système de conception des produits et des machines grâce à ses solutions de CAD et enrichit l'architecture de données grâce à ses capacités de PLM, ALM et SLM. PTC ajoute l'intelligence relative à la manière dont les produits sont conçus et fabriqués à l'expertise de Schneider Electric en matière d'intelligence opérationnelle et énergétique, créant ainsi un socle de données fiable, contextualisé, unifié et prêt pour l'IA, couvrant les produits et les machines, les process industriels et les systèmes énergétiques.
- **Élargir l'exposition aux marchés finaux et accélérer le leadership digital dans l'Énergie et l'Industrie tout en générant d'importantes opportunités de ventes croisées** : La combinaison multipliera par environ trois le marché adressable total de Schneider Electric dans les logiciels industriels, notamment dans les industries manufacturières discrètes et hybrides, tout en évitant une concentration significative entre les différents secteurs d'activité. La taille de Schneider Electric,

⁴ Données pro forma correspondant au chiffre d'affaires des Logiciels & Services en pourcentage du chiffre d'affaires pro forma du Groupe (incluant Schneider Electric, Cognite et PTC). La finalisation de la transaction Cognite reste soumise aux conditions de clôture d'usage, y compris l'obtention des autorisations réglementaires requises.

son empreinte mondiale, ses relations avec les canaux de distribution et son expertise énergétique donneront à PTC un accès plus large aux marchés finaux.

- **Renforcer les principaux indicateurs financiers :** Grace à son profil combinant une forte croissance, des revenus récurrents soutenant l'ambition de la Digital Flywheel, des marges attractives et une solide génération de trésorerie, PTC contribuera, dans son ensemble, à une création de valeur significative pour les actionnaires.

Termes de la transaction, financement et prochaines étapes

Termes de la transaction

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives, les actionnaires de PTC recevront 205 dollars par action en numéraire, représentant une prime de 42,3 % par rapport au dernier cours de clôture de PTC et une prime de 46,1 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 30 jours de bourse précédant l'annonce. La transaction valorise 100 % des capitaux propres de PTC à environ 22,6 milliards de dollars, impliquant une valeur d'entreprise de 23,7 milliards de dollars.

Création de valeur significative

Schneider Electric estime que la transaction serait relative sur le profil financier de Schneider Electric au regard d'indicateurs clés, notamment la croissance du chiffre d'affaires, la part des revenus récurrents, la marge brute, la marge d'EBITA ajusté et la conversion du cash-flow libre.

Schneider Electric entend assurer une création de valeur disciplinée pour ses actionnaires et prévoit de réaliser 250 millions d'euros de synergies de coûts d'ici trois ans, et environ 800 millions d'euros de synergies de revenus. Celles-ci seront générées par les ventes croisées auprès de bases de clients complémentaires, l'extension des canaux et de l'accès aux marchés finaux, l'élargissement de la couverture géographique et le développement conjoint, enrichi par l'IA, de digital threads.

Schneider Electric prévoit que la transaction sera immédiatement relative sur le BPA ajusté (avant PPA⁵) de l'ordre de quelques pourcents, au cours de la première année de consolidation complète, puis relative à hauteur d'un pourcentage à un chiffre moyen à élevé sur le BPA ajusté (avant PPA), en incluant l'ensemble des synergies à plein effet. Le ROCE de la transaction devrait dépasser le WACC d'ici l'année 5 suivant la finalisation, en incluant l'ensemble des synergies à plein effet.

Financement

⁵ Impacts liés à l'allocation du prix d'acquisition (PPA), selon la définition de Schneider Electric

La contrepartie totale en numéraire d'environ 22 milliards d'euros est sécurisée par un crédit relais entièrement souscrit par Morgan Stanley et Société Générale. Le financement de l'opération devrait être assuré par une combinaison d'une émission d'actions comprise entre approximativement 5 et 6 milliards d'euros et d'une nouvelle émission de dette d'approximativement 16 à 17 milliards d'euros. L'émission d'actions devrait prendre la forme d'un placement accéléré (« Accelerated Bookbuild Offering » ou « ABO »), en utilisant l'autorisation financière existante accordée par l'Assemblée générale au Conseil d'administration, tandis que la nouvelle émission de dette devrait être réalisée dans plusieurs devises.

Confirmation des engagements pris en matière d'allocation du capital lors de la Journée Investisseurs 2025:

- **Notations de crédit :** Schneider Electric prévoit de conserver des notations de crédit de catégorie A. Cela reste soumis à la confirmation des agences de notation.
- **Dividendes progressifs :** Schneider Electric prévoit de poursuivre sa politique ayant permis une progression du dividende au cours des 16 dernières années.
- **Gestion active du portefeuille :** Schneider Electric entend poursuivre son programme de cessions représentant 1,0 à 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, qui doit être achevé d'ici 2030, et restera agile en matière d'acquisitions permettant d'accélérer sa stratégie, tout en s'appuyant sur des partenariats et des alliances pour créer de la valeur.
- **Rachat d'actions :** Schneider Electric reste engagé dans son programme de rachat d'actions de 2,5 à 3,5 milliards d'euros d'ici 2030. Le Groupe prévoit de réaliser 600 millions d'euros de rachats d'actions en 2026 conformément à son programme systématique précédemment annoncé, avec une pause attendue en 2027 et 2028, suivie d'une accélération, avant l'achèvement du programme d'ici fin 2030 dans le cadre de l'enveloppe précédemment annoncée.

Finalisation et prochaines étapes

La transaction a été approuvée à l'unanimité par les Conseils d'administration des deux sociétés. La finalisation de la transaction est prévue d'ici au troisième trimestre 2027, sous réserve des conditions suspensives d'usage, y compris l'approbation des actionnaires de PTC détenant au moins la majorité des actions PTC en circulation lors d'une Assemblée générale, ainsi que l'obtention des autorisations réglementaires requises. Le Conseil d'administration de PTC a décidé de recommander aux actionnaires de la société d'approuver la transaction.

Chiffre d'affaires de Schneider Electric au troisième trimestre 2026

En conséquence de la transaction, Schneider Electric avancera la publication de son chiffre d'affaires du troisième trimestre 2026 au 16 octobre 2026.

Conférence téléphonique avec les investisseurs et informations complémentaires



Schneider Electric organisera une conférence téléphonique à destination des investisseurs et analystes financiers à 8h00 CET le 5 octobre 2026. Il est recommandé aux participants de rejoindre l'appel au moins 10 à 15 minutes avant son démarrage afin de s'enregistrer. Les supports de présentation seront disponibles avant l'appel sur le site internet de Schneider Electric. Merci de vous connecter à l'appel via le lien suivant : <https://edge.media-server.com/mmc/p/wnakhtk8>

Conseils

Morgan Stanley & Co. International Plc intervient en qualité de conseil financier principal de Schneider Electric. Goldman Sachs Bank Europe SE intervient également en qualité de conseil financier et Debevoise & Plimpton LLP en qualité de conseil juridique. Evercore intervient en qualité de conseil financier de PTC, et Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison LLP en qualité de conseil juridique.

Informations importantes

Le présent communiqué de presse ne constitue, ni ne fait partie d'une offre de vente, d'échange ou d'achat, ni d'une sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange de titres aux États-Unis, en Australie, au Canada, au Japon et/ou en Afrique du Sud, ni dans aucun État ou territoire dans lequel une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation conformément à la législation sur les valeurs mobilières de cet État ou territoire.

La diffusion du présent communiqué de presse peut, dans certains États ou territoires, être soumise à des restrictions en vertu de la législation en vigueur. Les personnes qui entrent en possession du présent communiqué de presse sont tenues de s'informer de l'existence de telles restrictions locales éventuelles et de les respecter.

Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du *U.S. Securities Act* de 1933, tel que modifié (le « *Securities Act* »), et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis que dans le cadre d'une exemption aux obligations d'enregistrement prévues par le *Securities Act* ou d'une opération qui n'y est pas soumise. Il n'y aura aucune offre au public de titres aux États-Unis.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus, un document d'information ou tout autre document d'offre aux fins du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié.

Déclarations prospectives concernant Schneider Electric

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les attentes actuelles de la direction de Schneider Electric concernant des événements futurs et qui sont soumises à un certain nombre de facteurs et d'incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats réels sensiblement différents de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Pour une description détaillée de ces facteurs et incertitudes, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » de notre Document d'enregistrement universel. Toute déclaration prospective contenue dans le présent document est formulée à la date du présent communiqué de presse et ne constitue pas une garantie de performances futures. Schneider Electric ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser publiquement aucune de ces déclarations prospectives.

Avertissement concernant les déclarations prospectives relatives à PTC

Le présent document contient des déclarations qui constituent des « déclarations prospectives » au sens du *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995, de la Section 27A du *Securities Act* de 1933 et de la Section 21E du *Securities Exchange Act* de 1934, chacun tel que modifié. Toutes les déclarations autres que celles portant sur des faits historiques, y compris les déclarations relatives au calendrier prévu de réalisation de l'opération envisagée ainsi qu'aux perspectives de PTC en matière d'exploitation, de situation financière et de croissance figurant dans le présent document, ne constituent que des déclarations prospectives. Dans de nombreux cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'emploi de termes tels que « peut », « devrait », « s'attend à », « entend », « prévoit », « anticipe », « estime », « évalue », « prédit », « potentiel », « continuer », ou par la forme négative de ces termes et d'autres expressions comparables. Il peut également s'agir d'autres déclarations relatives à des attentes, convictions, projets et stratégies futurs, événements ou tendances anticipés et expressions similaires concernant des éléments qui ne constituent pas des faits historiques.

Les lecteurs sont avertis que ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et comportent des risques et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et échappent généralement au contrôle de PTC et de Schneider Electric, susceptibles d'entraîner des performances ou résultats réels sensiblement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment, sans s'y limiter : la survenance de tout événement, changement ou autre circonstance susceptible d'entraîner la résiliation du contrat d'acquisition, y compris des circonstances obligeant PTC à verser à l'autre partie une indemnité de résiliation ; l'impossibilité d'obtenir en temps utile, ou de quelque autre manière, les autorisations réglementaires applicables ou l'approbation des actionnaires de PTC ; le risque que l'opération envisagée ne soit pas réalisée dans le délai prévu, voire ne soit pas réalisée du tout, en raison du défaut de réalisation ou d'une renonciation à une ou plusieurs des conditions suspensives assorties à l'opération ; le risque que l'opération envisagée entraîne des coûts, charges ou dépenses imprévus ; les risques que l'opération envisagée perturbe les projets et activités actuels de PTC ; le risque que certaines restrictions applicables pendant la période précédant la réalisation de l'opération envisagée affectent la capacité de PTC à saisir certaines opportunités commerciales ou à réaliser certaines opérations stratégiques ; les risques liés au détournement du temps et de l'attention de la direction des activités courantes en raison de l'opération envisagée ; le risque que toute annonce relative à l'opération envisagée ait des effets défavorables sur le cours des actions ordinaires de PTC, ses notations de crédit ou ses résultats d'exploitation ; le risque que l'opération envisagée et son annonce aient un effet défavorable sur la capacité de PTC à conserver et recruter des collaborateurs clés, à conserver ses clients et à maintenir ses relations avec ses partenaires commerciaux, fournisseurs et clients respectifs ; ainsi que le risque de procédures contentieuses susceptibles d'être engagées à l'encontre des parties au contrat d'acquisition ou de leurs administrateurs, dirigeants ou mandataires respectifs et/ou de mesures réglementaires liées à l'opération envisagée.

En outre, la conjoncture macroéconomique et/ou le contexte mondial du secteur manufacturier pourraient ne pas s'améliorer ou pourraient se détériorer en raison, notamment, des effets des droits de douane à l'importation, des menaces de droits de douane supplémentaires et réciproques, des tensions et incertitudes commerciales et géopolitiques mondiales, y compris le récent conflit armé en Iran, de la volatilité des taux de change, de taux d'intérêt élevés ou de hausses des taux d'intérêt, de l'inflation ainsi que du durcissement des critères d'octroi et de la disponibilité des crédits. Chacun de ces facteurs pourrait conduire les clients à différer ou réduire leurs achats de nouveaux logiciels, à adopter des solutions logicielles concurrentes, à réduire le volume de leurs abonnements ou à retarder leurs paiements à PTC, ce qui aurait une incidence défavorable sur le revenu annuel récurrent (« ARR ») de PTC et/ou sur ses résultats financiers, ses flux de trésorerie et sa croissance.

Les investissements de PTC dans ses solutions logicielles, notamment l'intégration de fonctionnalités d'intelligence artificielle (« IA ») dans ces solutions, pourraient ne pas favoriser leur développement et/ou manquer de générer l'ARR et/ou les flux de trésorerie escomptés si ces fonctionnalités ne sont pas mises à disposition au moment opportun ou de la manière prévue, si les clients adoptent ces solutions plus lentement que prévu ou s'ils adoptent des solutions concurrentes ; les clients pourraient ne pas mettre en place, au moment opportun ou de la manière prévue, les fondations de données produits essentielles à la transformation de leur activité fondée sur l'IA, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur l'ARR de PTC et/ou sur ses résultats financiers, ses flux de trésorerie et sa croissance ; le réaligement de la stratégie commerciale de PTC et les initiatives connexes pourraient ne pas générer l'ARR et/ou les résultats financiers ou flux de trésorerie au moment opportun ou de la manière prévue ; et les taux de change pourraient différer sensiblement des prévisions.

D'autres risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats réels sensiblement différents de ceux projetés sont décrits périodiquement dans les rapports que PTC dépose auprès de la Commission des valeurs mobilières et des changes américaine (« SEC »), notamment le plus récent rapport annuel de PTC sur le formulaire 10-K, déposé le 21 novembre 2025, ses rapports trimestriels sur le formulaire 10-Q et ses autres documents déposés auprès de la SEC. Sauf dans la mesure requise par la loi, PTC ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Informations complémentaires et modalités d'obtention

La présente communication est effectuée dans le cadre de l'opération envisagée impliquant PTC et Schneider Electric. Dans le cadre de l'opération envisagée, PTC prévoit de déposer auprès de la SEC les documents pertinents, notamment des versions préliminaires et définitives de la circulaire de sollicitation de procurations au titre de l'Annexe 14A de la SEC. La circulaire définitive (lorsque celle-ci deviendra disponible) sera envoyée aux actionnaires de PTC. La présente communication ne se substitue pas à la circulaire de sollicitation de procurations ni à tout autre document susceptible d'être déposé par PTC auprès de la SEC ou envoyé à ses actionnaires dans le cadre de l'opération envisagée.

AVANT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION, LES ACTIONNAIRES DE PTC SONT INVITÉS À LIRE ATTENTIVEMENT LES VERSIONS PRÉLIMINAIRES ET DÉFINITIVES DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS (Y COMPRIS TOUTES MODIFICATIONS OU AJOUTS À CELLES-CI), AINSI QUE TOUS AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS DÉPOSÉS OU DEVANT ÊTRE DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION ENVISAGÉE OU INCORPORÉS PAR RÉFÉRENCE DANS LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS, LORSQU'ILS SERONT DISPONIBLES, CAR ILS CONTIENDRONT DES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'OPÉRATION ENVISAGÉE ET LES QUESTIONS QUI S'Y RAPPORTENT.

Une copie gratuite de la circulaire de sollicitation de procurations et des autres documents connexes déposés par PTC auprès de la SEC pourra être obtenue, lorsqu'ils seront disponibles, sur le site internet de la SEC à l'adresse www.sec.gov.

Absence d'offre ou de sollicitation



La présente communication est fournie uniquement à titre informatif et n'a pas pour objet de constituer, et ne constitue ni ne fait partie, d'une offre, d'une invitation ou d'une sollicitation d'une offre ou d'une invitation visant à acheter, acquérir de toute autre manière, souscrire, vendre ou céder de toute autre manière des titres, ni d'une sollicitation d'un vote ou d'une approbation dans quelque juridiction que ce soit, dans le cadre de l'opération envisagée ou autrement. Aucune vente, émission ou cession de titres n'interviendra par ailleurs dans une juridiction si celles-ci résulteraient en une violation de la législation applicable.

Participants à la sollicitation

PTC, ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains de ses salariés, peuvent être considérés comme participant à la sollicitation de procurations auprès des actionnaires de PTC dans le cadre de l'opération envisagée. Les informations concernant les administrateurs et dirigeants de PTC figurent sous les rubriques « Proposal 1: Election of Directors », « Our Executive Officers », « Corporate Governance and the Board of Directors », « Stock Owned by Directors and Officers » et « Compensation Discussion and Analysis » de la circulaire définitive de sollicitation de procurations relative à l'assemblée annuelle 2026 des actionnaires de PTC, déposée auprès de la SEC le 23 décembre 2025, ainsi que dans le Rapport Courant de PTC sur le formulaire 8-K déposé auprès de la SEC le 11 février 2026.

Dans la mesure où les participations en titres de PTC détenues par ses administrateurs ou dirigeants ont évolué depuis les montants indiqués dans la circulaire définitive de sollicitation de procurations relative à l'assemblée annuelle 2026 des actionnaires de PTC, ces changements ont été ou seront reflétés dans les déclarations initiales de propriété effective de titres (« Initial Statements of Beneficial Ownership of Securities ») sur formulaire 3, les déclarations de modification de propriété effective (« Statements of Changes in Beneficial Ownership ») sur formulaire 4 ou les déclarations annuelles de modification de propriété effective (« Annual Statements of Changes in Beneficial Ownership ») sur formulaire 5 déposées auprès de la SEC. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur le site internet de la SEC à l'adresse www.sec.gov.

D'autres informations concernant les participants à la sollicitation de procurations ainsi qu'une description de leurs intérêts directs et indirects, notamment au titre de leurs détentions de titres ou autrement, figureront dans la circulaire définitive de sollicitation de procurations et dans les autres documents pertinents qui seront déposés auprès de la SEC concernant l'opération envisagée, si et lorsqu'ils seront disponibles.



**Advancing
Energy Tech**

À propos de Schneider Electric

Schneider Electric est un leader mondial des technologies de l'énergie qui améliorent l'efficacité et la durabilité par l'électrification, l'automatisation et la digitalisation des industries, des entreprises et des logements. Ses technologies permettent aux bâtiments, aux centres de données, aux usines, aux infrastructures et aux réseaux électriques d'opérer en écosystèmes ouverts et interconnectés, améliorant ainsi leurs performances, leur résilience et leur durabilité. Son portefeuille comprend des produits intelligents, des architectures logicielles de pointe, des systèmes dotés d'intelligence artificielle, des services numériques et du conseil d'expert. Avec 160 000 collaborateurs et 1 million de partenaires dans plus de 100 pays, Schneider Electric est régulièrement classé parmi les entreprises les plus durables au monde.

www.se.com

Suivez-nous sur : 

En savoir plus sur « Advancing Energy Tech » sur [Schneider Electric Insights](#).

À propos de PTC

PTC (NASDAQ : PTC) est une entreprise mondiale de logiciels qui permet aux fabricants et aux entreprises développant des produits de transformer numériquement la manière dont ils conçoivent, fabriquent et assurent la maintenance des produits physiques dont le monde dépend. Basée à Boston, dans le Massachusetts, PTC compte plus de 7 000 collaborateurs et accompagne plus de 30 000 clients dans le monde. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ptc.com.

Contacts investisseurs et médias

Schneider Electric

Investisseurs :

SEInvestorRelations@se.com

Media :

mediarelations@se.com

schneiderelectric@brunswickgroup.com

PTC

Investisseurs :

investor@ptc.com

Media:

PRteam@ptc.com